

L'ALLAITEMENT MATERNEL



Comment faire si je souhaite réaliser un don de lait maternel ?



Aller sur le site de l'Association de Lactarium de France (ADLF)

- ◆ Localiser le lactarium le plus proche de chez vous pour obtenir leurs coordonnées.



Pour + d'informations, rendez-vous sur le site de l'ADLF

Pour être donneuse

◆ Étape 1

Réunir quelques prérequis :

Une lactation bien installée, être équipée d'un congélateur, ne pas avoir été transfusée et ne pas fumer.

◆ Étape 2

Un dossier médical doit être constitué et un bilan sanguin réalisé.

◆ Étape 3

La collecte : Une collectrice vous expliquera toutes les règles d'hygiène et de conservation à respecter. Elle viendra ensuite à votre domicile pour récupérer le lait congelé.

*Delphine,
Pédiatre, Lactarium de Bordeaux,
Consultante Lactation*